

Brèves Matinales

Ce document est un condensé de la presse nationale et internationale, il ne reflète en aucun cas le point de vue du Centre Carter. La sélection d'articles présentée n'a pas vocation à être exhaustive.

Brèves Matinales de ce vendredi 28 octobre 2022

SOMMAIRE

- Les USA demandent clairement et ouvertement au Rwanda d'arrêter de soutenir le M23
- Le gouvernement congolais salue la position « claire » des USA contre le soutien du Rwanda au M23
- Election 2023 : un report des élections en 2024? L'opposant Martin Fayulu ne dit pas non, mais...
- Assemblée nationale : le projet de loi sur l'activité et le contrôle des établissements de crédit adopté
- Mbuji-Mayi : environ 500 jeunes entrepreneurs exposent leur potentiel au forum Makutano 8
- Le Congolais Jean-Claude Katende élu vice-président de la FIDH
- Mines : validation du système de suivi et remédiation de travail des enfants dans les mines
- Félix Tshisekedi au Kasai Oriental : « Je reste engagé à promouvoir l'émergence des champions congolais »
- Lutte contre les Violences Basées sur le Genre : AIFA-RDC lance la 2e phase de sa campagne de sensibilisation
- « L'inclusion des femmes est essentielle pour garantir la paix et la stabilité » - Amina Mohammed
- Rutshuru : les combats entre l'armée et le M23 se rapprochent de l'axe Goma-Rutshuru

1. DROITS HUMAINS

Assemblée nationale : le projet de loi sur l'activité et le contrôle des établissements de crédit adopté

L'Assemblée nationale a adopté, ce jeudi 28 octobre, le projet de loi relatif à l'activité et au contrôle des établissements de crédit. Sur les 381 votants, 380 ont voté pour, un seul a voté contre et aucun député ne s'est abstenu. Le vendredi 14 octobre, la plénière avait approuvé les conclusions du rapport de la commission Écofin sur l'examen approfondi du projet de loi relatif à l'activité et au contrôle des établissements de crédit. Le bureau avait accordé 3 jours aux députés pour déposer leurs amendements et 7 à la commission concernée pour les intégrer éventuellement dans le texte. Ce projet faisait partie des arriérés législatifs. Il avait été déclaré recevable lors de la plénière du 7 avril 2022. C'est Nicolas Kazadi, ministre des Finances qui l'avait présenté et défendu devant les députés.

Que retenir de ce projet de loi ? Ce texte vient combler beaucoup de lacunes que la loi N° 003/2002 du 02 février relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit et la Loi 022/2002 du 30 octobre 2002 portant régime spécial de restructuration des établissements de crédit n'arrivaient pas combler. Au nombre de ces lacunes, figure notamment le dispositif de résolution entendu comme régime spécial de restructuration des établissements de crédit en difficulté.

Mbuji-Mayi : environ 500 jeunes entrepreneurs exposent leur potentiel au forum Makutano 8

Dans le cadre de la huitième édition du forum Makutano, des réflexions rigoureuses sur l'entrepreneuriat ont eu lieu dans la ville diamantifère de Mbuji-Mayi, chef-lieu de la province du Kasai-Oriental. Environ 500 jeunes chefs d'entreprises et porteurs de projets de création d'entreprises ont pris part aux échanges axés sur le thème "entrepreneuriat des jeunes à Mbuji-Mayi : opportunités, défis et perspectives", organisés en partenariat avec Kivu Entrepreneurs. En réunissant ces jeunes qui brûlent d'envie de devenir des grands patrons, Makutano veut s'assurer que les champions de l'entrepreneuriat de demain soient mieux outillés et plus audacieux dans un monde où la concurrence est rude. *« Makutano est visionnaire, il pense à l'avenir qui est la jeunesse. Makutano réunit les dirigeants d'aujourd'hui mais il prépare aussi la jeunesse à l'avenir »*, a laissé entendre Mushiya Kabeya, membre de ce réseau d'affaires.

Le Congolais Jean-Claude Katende élu vice-président de la FIDH

Président de l'ONG ASADHO, Jean-Claude Katende a été élu, il y a quelques jours, vice-président de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) pour un bail de deux ans, une fois renouvelable. Son élection a eu lieu au cours d'un congrès tenu à Paris (France). Jean-Claude Katende a placé son mandat sous le signe de la lutte pour la promotion et la défense des droits humains à travers le monde avec un accent particulier pour la RDC. *« Mon mandat va être inscrit dans le cadre des activités de promotion et protection des droits de l'homme de la FIDH. Je vais m'occuper ensemble avec les autres collègues de toutes les questions des droits de l'homme à travers le monde mais avec un œil particulier sur l'Afrique et la RDC »*, a-t-il déclaré.

Mines : validation du système de suivi et remédiation de travail des enfants dans les mines

Le ministère des Mines a validé, mercredi 26 octobre, le système de suivi et de remédiation de travail des enfants dans les mines. C'était au cours d'une assemblée plénière ayant réuni les experts, les partenaires techniques et financiers du gouvernement congolais, à Kinshasa. Cette activité vise l'objectif « zéro enfants dans les mines artisanales à l'horizon 2025 » à travers le Projet « combattre le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement de cobalt en RD Congo » (COTECCO). Ce projet est piloté par le secrétaire général aux Mines, Jacques Ramazani. A l'occasion, il a encouragé les partenaires technique et financiers à s'aligner derrière le ministère des Mines pour évacuer les enfants de sites miniers du pays.

RDC : lancement des travaux de validation du projet de loi sur la culture et des arts

La ministre de la Culture et des Arts, Catherine Kathungu a lancé, lundi 24 octobre à Kinshasa, la première phase des travaux de validation du projet de loi sur la culture et des arts en RDC. Ces assises de deux jours se tiennent au Musée national de la RDC. Elles visent à lever les principes fondamentaux concernant les différentes disciplines de la culture congolaise. Pour Théodore Nganzi, expert au ministère de la Culture et des Arts, ce forum consiste à faire valider la dernière version du texte à déposer comme projet de loi au cabinet du ministre. Cette rencontre est organisée par le ministère de la Culture, Arts et Patrimoines, en collaboration avec l'UNESCO, le Collectif des arts et de culturels, l'ASBL Plateforme Contemporaine, le Concept Consulting et le Caucus des députés culturels.

2. DROITS DES FEMMES

Félix Tshisekedi au Kasai Oriental : « Je reste engagé à promouvoir l'émergence des champions congolais »

Le président de la République a clôturé, ce jeudi 27 octobre 2022, à Mbuji-Mayi, dans la province du Kasai Oriental, les travaux de la 8ème édition du forum d'affaires Makutano. Dans son mot, Félix Tshisekedi a réitéré son engagement à promouvoir l'émergence des champions congolais. « Je reste engagé à promouvoir l'émergence des champions congolais. Je voudrai réaffirmer que l'heure est venue de voir concrètement des champions congolais, exceller dans une économie congolaise complètement diversifiée avec des chaînes de valeurs abouties dans les secteurs agricole et industriel », a-t-il déclaré. À noter que la 8ème édition du forum économique du réseau Makutano a été lancée, le lundi 24 octobre 2022, à Kinshasa, sous le thème « Infiniment territoires : 145 raisons de parier sur la RDC ».

Lutte contre les Violences Basées sur le Genre : AIFA-RDC lance la 2e phase de sa campagne de sensibilisation

Stop aux violences faites aux femmes ! L'Alliance Internationale des Femmes Avocates (AIFA) section RDC, a lancé la 2e phase de sa campagne de sensibilisation sur la lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG). C'était le mercredi 26 octobre 2022 au Fleuve Congo Hôtel à Kinshasa, sous le thème : « *Jeunesse responsable, pilier de la société de demain* ».

Cette journée riche en réflexion sur les questions liées aux Violences Basées sur le Genre, a vu la participation de la conseillère spéciale du chef de l'Etat en matière de violences sexuelles, Chantal Yelu Mulop, qui dans son discours a rappelé l'engagement du Président de la République à éradiquer toutes formes de Violences Basées sur le Genre en RDC.

Ce programme qui se déroule du 26 octobre au 20 décembre prochain va s'étaler sur 13 provinces du pays notamment Kinshasa, Kongo-Central, Haut-Katanga, Lualaba, Tanganyika, et Bandundu avec une moyenne de 5 écoles par semaine.

« L'inclusion des femmes est essentielle pour garantir la paix et la stabilité » - Amina Mohammed

Durant le débat annuel du Conseil de sécurité sur les Femmes, la paix et la sécurité, jeudi, Amina Mohammed, Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, et Sima Bahous, Directrice exécutive d'ONU Femmes, ont prôné la protection des femmes défenseuses des droits humains et appelé à enrayer le recul de la participation des femmes aux décisions politiques. Le débat s'est déroulé alors qu'un nouveau rapport des Nations Unies met en lumière l'effet dévastateur de la détérioration de la paix et de la sécurité sur la vie et les droits des femmes. Devant le Conseil de sécurité, Amina Mohammed a évoqué les défis rencontrés aujourd'hui, de la prolifération des conflits à l'aggravation des atteintes aux droits humains, qui, de tant de façons, contribuent à voir piétinés les droits de femmes et à nourrir une misogynie profondément ancrée dans le monde entier. Certes, le rapport confirme que dans de nombreux pays, des groupes extrémistes violents et des acteurs militaires ont pris le pouvoir par la force et révoqué rapidement les engagements antérieurs en matière d'égalité des sexes, et engagé des persécutions contre les femmes, « parce qu'elles osent s'exprimer, ou simplement parce qu'elles sont des femmes ».

3. SITUATION POLITIQUE

Les USA demandent clairement et ouvertement au Rwanda d'arrêter de soutenir le M23

Robert Wood, Représentant alternatif pour les Affaires politiques spéciales au sein de la Mission des États-Unis auprès des Nations unies, a pris la parole mercredi au cours d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la région des Grands Lacs. Il a clairement évoqué le rôle du Rwanda dans la résurgence du M23. « Ces violences sont inacceptables, et les États-Unis exigent des groupes armés qu'ils mettent fin à leurs attaques contre les populations les plus vulnérables de la RDC. Nous appelons également les acteurs étatiques à cesser de soutenir ces groupes, notamment l'aide apportée par les Forces de défense rwandaises au M23 ». Dès juin 2022, l'Ambassade des États-Unis à Kinshasa s'était démarquée de toutes les autres chancelleries concernant les combats dans le territoire de Rutshuru. Sans langue de bois, elle avait évoqué ouvertement la présence des troupes rwandaises sur le sol congolais rejoignant la position du gouvernement congolais.

RDC : Le gouvernement congolais salue la position « claire » des USA contre le soutien du Rwanda au M23

Le gouvernement congolais a salué ce jeudi 27 octobre, la position claire du gouvernement américain contre le soutien que le Rwanda apporte aux terroristes du M23. Le ministre de la Communication et Médias, Porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya a, à l'occasion invité d'autres pays à emboîter le pas et œuvrer pour mettre fin à « cette barbarie qui cause la mort et le déplacement massif de nos populations ». « Nous saluons la position claire du gouvernement américain contre le soutien que le Rwanda apporte au M23. Les autres pays devraient emboîter le pas et œuvrer pour mettre fin à cette barbarie qui cause la mort et le déplacement massif de nos populations », a-t-il écrit via son compte Twitter.

Election 2023: un report des élections en 2024? L'opposant Martin Fayulu ne dit pas non, mais...

L'homme politique congolais Martin Fayulu, leader du parti ECIDE, est l'invité de RFI et de France 24. Il répond aux questions de Christophe Boisbouvier et Marc Perelman. **Des élections en 2024 ? L'opposant congolais Martin Fayulu l'envisage, car il entend l'avis des experts qui estiment qu'il est impossible d'avoir des élections correctes et impartiales dans les délais, c'est-à-dire avant le 31 décembre 2023.** Mais le leader du parti ECIDE (Engagement pour la citoyenneté et le développement) et candidat à la prochaine présidentielle, pose deux conditions. Premièrement, que l'actuel président Félix Tshisekedi quitte le pouvoir dans les délais constitutionnels, c'est-à-dire au plus tard le 23 janvier 2024. Deuxièmement, que le président de transition (le président du Sénat, selon la loi), qui lui succédera, organise les élections présidentielle et législatives dans un délai maximum de quatre mois, c'est-à-dire avant le 23 mai 2024, comme le prévoit la loi en cas d'empêchement présidentiel. À quelles conditions les prochaines élections seront-elles transparentes ? *« À condition que l'Union sacrée de Félix Tshisekedi, le FCC de Joseph Kabila, [sa] coalition politique Lamuka et la société civile se réunissent autour d'une table pour revoir la loi électorale et réexaminer la composition de la CENI et de la Cour constitutionnelle ».* Enfin, suite à la reprise des combats dans l'est du Congo, Martin Fayulu réclame que le Congo rompe ses relations diplomatiques avec le Rwanda et dénonce le projet de déploiement dans son pays d'une force militaire des pays de la Communauté d'Afrique de l'Est. *« Le Congo n'est pas dans l'Afrique de l'Est, il est dans l'Afrique centrale »*, affirme-t-il.

La RDC fait son entrée dans la « liste grise » du Gafi

Neuf pays d'Afrique sont désormais placés sous « surveillance renforcée » par le Groupe d'action financière, qui épingle leurs manquements en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. L'organisme souligne toutefois les progrès réalisés par certains d'entre eux. Un an après la sortie du Botswana et de Maurice de la catégorie des pays « sous surveillance renforcée », la vigie internationale de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme partage de nouvelles avancées. Le Groupe d'action financière (Gafi) vient de publier son dernier rapport sur l'évolution des mesures entreprises par les juridictions assurant la sécurité et sur l'intégrité de leur système financier. Cette année, la République Démocratique du Congo, le Mozambique et la Tanzanie entrent sur la « liste grise », soit la liste des juridictions « sous surveillance renforcée », au côté de six autres pays déjà listés l'année dernière : le Sénégal, le Mali, le Maroc, le Burkina Faso, le Soudan du Sud et l'Ouganda.

RDC : au procès du meurtre de l'ambassadeur d'Italie, le premier accusé nie en bloc

Le premier accusé de l'assassinat de Luca Attanasio entendu ce mercredi par le tribunal militaire de Kinshasa a affirmé que ses aveux avaient été arrachés sous la torture. Au procès de l'assassinat – début 2021 dans l'est de la RDC – de l'ambassadeur d'Italie Luca Attanasio, le premier accusé entendu ce mercredi 26 octobre à Kinshasa par le tribunal militaire a tout nié en bloc. Il affirme que ses aveux, consignés sur procès-verbal, ont été arrachés sous la torture. La mort de l'ambassadeur italien le 22 février 2021 au nord de Goma ? *« Je l'ai apprise par la télévision »*, a déclaré au micro et en lingala Issa Seba Nyani, la trentaine, vêtu de la vareuse bleue et jaune des prisonniers. Avec quatre autres accusés, il comparaît depuis le 12 octobre, à raison d'une audience par semaine, devant le tribunal militaire de la garnison de Kinshasa-Gombe,

siégeant dans l'enceinte de la prison militaire de Ndolo, à Kinshasa. Un sixième prévenu, en cavale, est jugé par défaut.

Tués par balles

Tous sont poursuivis pour l'assassinat de Luca Attanasio, de son garde du corps italien, le carabinier Vittorio Iacovacci, et d'un chauffeur congolais du Programme alimentaire mondial (PAM), Mustapha Milambo. Les trois hommes avaient été tués par balles après être tombés dans une embuscade aux abords du parc national des Virunga, dans le Nord-Kivu, à l'est du pays. Selon la police congolaise, qui avait annoncé en janvier dernier l'arrestation des auteurs présumés de l'attaque, ces derniers seraient des « criminels », qui au départ n'avaient pas l'intention de tuer l'ambassadeur, mais de le kidnapper et de demander un million de dollars (près de 998 000 euros) pour sa libération.

4. SECURITE

RDC : les combats entre l'armée et le M23 se rapprochent de l'axe Goma-Rutshuru

Dans l'est de la RDC, les combats se poursuivent ce jeudi 27 octobre 2022 dans le Rutshuru. Le bruit des armes s'est réveillé jeudi dernier après plusieurs semaines d'accalmie entre l'armée congolaise et les rebelles du M23. Les affrontements se rapprochent depuis l'aube de la Route Nationale 2 qui relie Rutshuru à Goma. Ce qui suscite beaucoup d'inquiétude et d'importants mouvements de populations. Selon des témoins joints dans cette zone, **les combats ont recommencé** ce jeudi matin aux alentours de six heures dans plusieurs secteurs : vers Rugari, qui se trouve à l'est de la ville de Rutshuru, d'autres combats ont été signalés vers Kanonbe et il y a eu aussi des coups de feu au niveau de la route principale, la RN2, pas très loin de Rubare. Les témoins évoquent des échanges de tirs nourris qui ont provoqué « *un mouvement de terreur* », disent-ils, au niveau de la population. Un responsable de la société civile évoque un déplacement massif d'habitants et de personnes qui étaient déjà déplacées